

Comité Syndical du 16 février 2023 à 18h

L'an deux mil vingt-quatre, le 20 février à 18 heures, les délégués élus et entérinés par les Communautés de Communes du Val de cher Controis et du Romorantinais et du Monestois, membres du syndicat mixte intercommunal d'enlèvement et d'élimination des ordures ménagers du Val de Cher se sont réunis à la salle de réunion du syndicat au 22 rue de Gâtines à SEIGY (41110), sous la convocation de Monsieur Éric MARTELLIERE.

**Date de la convocation** : par mail 09/02/2024

**OBJET :**

**3-2024. RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024**

**Communauté de Communes Val de Cher Controis**

Commune	Délégué(e)	Titulaire	Suppléant(e)	Observation
CHATEAUVIEUX	PATIN-GUILLON Katia		X	
CHEMERY	TROTIGNON Yannick		X	
CHISSAY EN TOURAINE	PLASSAIS Philippe	X		
CONTRES Commune déléguée du Controis en Sologne	COLLIN Guillaume	X		
CHOUSSY	GOSSEAUME Thierry	X		
COUFFY	GALERNE Joël	X		
FOUGERES S/BIEVRE Commune déléguée du Controis en Sologne	MARTELLIERE Éric	X		
FEINGS Commune déléguée du Controis en Sologne	BESNE Christophe	X		
FRESNES	CHAMPEAUX Jacky	X		
GY EN SOLOGNE	PRETO Paulino	X		
LASSAY-SUR-CROISNE	GAUTRY François	X		
MAREUIL SUR CHER	DUPONT Daniel		X	
MEHERS	LIONS Gilles	X		
MEUSNES	LARCHET Freddy	X		
MONTHOU-SUR-CHER	DINOCHEAU Laurence	X		
MONTRICHARD	DUMONT-DAYOT Michel		X	
NOYERS-SUR-CHER	BRECHET Catherine	X		
OISLY	DANIAU Florence	X		
OUCHAMPS Commune déléguée du Controis en Sologne	LEGOUY Quentin	X		
PONTLEVOY	BERTHAULT Jean-Louis	X		
POUILLE	BERTIN Elise	X		
ST AIGNAN SUR CHER	GOMES DE SA Zita	X		
ST GEORGES SUR CHER	DALUZEAU Véronique	X		
ST JULIEN DE CHEDON	LEPLARD Michel	X		
SASSAY	CHARLES-GUIMPIED J-Pierre	X		
SEIGY	ESNAULT Jean-Luc	X		
SELLES SUR CHER	GAUTHIER Michèle	X		

SOINGS EN SOLOGNE	BIETTE BERNARD	X
THESEE	CHARLUTEAU Daniel	X
VALLIERES LES GRANDES	LACROIX Éric	X

Envoyé en préfecture le 04/03/2024
Reçu en préfecture le 04/03/2024
Publié le 04/03/2024
ID : 041-254100837-20240220-3_2024-DE

### Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois

Commune	Délégué	Titulaire	Suppléant(e)	Observation
BILLY	LATREILLE Jean-Claude	X		
MUR DE SOLOGNE	COUTAN Jean-Luc	X		

### Absents excusés ayant donné procuration

Madame POUILLAIN Anne-Laure (Thenay) donne pouvoir à Madame DINOCHÉAU Laurence

Monsieur GAGNEUX Jean-Claude (Bourré – Montrichard Val de Cher) donne pouvoir à Monsieur DUMONT-DAYOT Michel

### Absents excusés

Monsieur RABUSSEAU Jean-Pierre (Coudes)

Monsieur VRILLON Jean-Michel (Faverolles sur Cher)

Monsieur TROTIGNON Michel (St Romain sur Cher)

Monsieur GAGNEUX Jean-Claude (Bourré – Montrichard Val de Cher)

Madame JOULAN Bénédite (Rougeou)

### Absents non Excusés

Monsieur BAK Clément (Angé)

Monsieur POMA Alain, (Châtillon sur Cher)

### Assistaient à la réunion

Monsieur FOURRET Romain – Responsable pôle technique

Madame HUC Béatrice – Responsable pôle communication

Madame CARRARETTO Annie – Pôle administratif

Madame JULIEN Christine (Rougeou)

Madame MALLENE Michèle – Nouvelle République

### Secrétaire de séance :

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Comité Syndical.

Monsieur LATREILLE Jean-Claude a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

En ouvrant la séance, Monsieur le Président remercie toutes les personnes présentes d'avoir bien voulu répondre à sa convocation.

### Procès-verbal :

Le procès-verbal de la dernière séance a été distribué et affiché. Aucune observation n'étant apportée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Président rappelle que le code Général des Collectivités Territoriales précise que la tenue du débat d'orientation budgétaire est obligatoire pour les établissements publics comptant parmi les adhérents au moins une commune de plus de 3 500 habitants. Le débat donne l'occasion à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires de l'exercice et des engagements pluriannuels à envisager. Il doit avoir lieu dans les deux mois précédant le vote du budget, mais n'a aucun caractère décisionnel.

Monsieur le Président fait une rétrospective sur l'exercice 2023, en présentant les évolutions des dépenses et des recettes en fonctionnement et en investissement. Il informe les délégués présents que depuis l'établissement du ROB des opérations complémentaires ont modifié le résultat de clôture de la section « fonctionnement ».

Monsieur le président présente les résultats de l'exercice 2023 (Page 3 du ROB) :

<input checked="" type="checkbox"/>	Résultat de clôture – Fonctionnement :	1 914 062,13 €
<input checked="" type="checkbox"/>	Résultat de clôture – Investissement :	<u>454 387,21 €</u>
<input checked="" type="checkbox"/>	Soit un résultat global de l'exercice 2023 de	<b>2 368 449,34 €</b>

Restes A Réaliser au 31/12/2023 54 043,60 €

<input checked="" type="checkbox"/>	Résultat global de l'exercice 2023	2 368 449,34 €
<input checked="" type="checkbox"/>	Restes à réaliser 2023	<u>54 043,60 €</u>
<input checked="" type="checkbox"/>	Le résultat global disponible est donc de	<b>2 314 405, 74€</b>

Fonctionnement : on constate que la part des prestataires réalisant les marchés d'exploitation ou de service, représentent environ 93% de la section fonctionnement.

Les syndicats de collecte subissent l'augmentation de Taxe Générale sur les Activités Polluantes qui n'ont cessé d'augmenter en 2023, celle-ci ont évolué de 7,00 € par tonne de déchets enfouis (tout-venant et les ordures ménagères, erreurs de tri...). Sinon le tonnage des ordures ménagères est resté similaire à celui de 2022.


Investissement : Monsieur le Vice-président rend compte des investissements qui ont été réalisés en 2023.

Fiscalité : Monsieur le Vice-président annonce qu'en 2024 le coefficient forfaitaire appliquée aux valeurs locatives sera de 3,86%.



Dettes : avec la contraction de l'emprunt pour financer une part de la construction de la déchèterie de Le Controis en Sologne, l'endettement est de 3 766 000,20 €, soit au 1<sup>er</sup> janvier 2024 il est de 74,32 € par habitant :

Envoyé en préfecture le 04/03/2024  
Reçu en préfecture le 04/03/2024  
Publié le 04/03/2024  
ID : 041-254100837-20240220-3\_2024-DE



Emprunts en cours	montant	Durée	Taux	Date 1ère échéance	Dernière échéance
1. Extensions des bâtiments du Centre de transfert	300 000,00 €	10 ans	0,70%	29/04/2018	21/01/2028
2. Tx démolition et reconstruction centre de transfert	2 700 000,00 €	20 ans	1,10%	24/10/2020	24/04/2041
3. Construction d'une nouvelle déchèterie	1 400 000,00 €	20 ans	0,93%	18/01/2023	18/10/2042

Gestion des ressources humaines :

Au 31 décembre 2023, l'effectif est au nombre de 9 personnes. Les dépenses liées au personnel représentent 306 420,17 € (traitement indiciaire et régime indemnitaire)

En 2023, 9 agents ont bénéficié de formations obligatoires ou complémentaires pour leurs activités, sur 35,50 jours.

**Les orientations budgétaires 2024**

L'année 2024 sera marquée par une réflexion et un arbitrage politique concernant les collectes :

- ✓ Des ordures ménagères,
- ✓ Des recyclables : les emballages, les papiers et le verre.

De cet arbitrage et des décisions qui en découleront, les équipements dont le SMIEEOM Val de Cher devra se doter pourront nettement différer.

Dans un souci de répondre pleinement à cette étape d'échange, de dialogue, de réflexion, il est alors proposé aux membres du conseil syndical de profiter de ce moment charnière pour apporter des modifications au calendrier comptable. Le budget primitif est actuellement voté en avril. Pour le budget 2025, il sera proposé de le voter à l'année civile. Ces modifications ont pour finalité d'offrir plus de liberté, de réactivité, et ainsi de mettre en adéquation le calendrier comptable avec les investissements.

Les orientations budgétaires découleront des réponses au marché de collecte qui sera lancé juin 2024, pour une attribution de l'offre en octobre 2024, ainsi, cette année, les investissements proposés seront réalisés avec modération.

Il sera profité de cette année d'échanges, de dialogue et de réflexion pour apporter des modifications au calendrier comptable. Il a été demandé à l'assemblée délibérante de se prononcer sur un vote du budget à l'année civile dès 2025, ce qui implique que l'établissement du ROB 2025 aura lieu en novembre, et le vote du budget primitif en décembre, un budget supplémentaire permettra l'affectation des résultats avant juin 2025.

Acquisitions et travaux prévus par site :

▪ **DECHETERIES**

Soucieux de travailler sur l'ensemble du territoire, le SMIEEOM Val de Cher propose pour 2024 :

- ➔ D'acquérir de la réserve foncière à Montrichard

- ➔ De poursuivre les études de faisabilité de déchèterie de Noyers sur cher
- ➔ De continuer à travailler sur la mise en sécurité des sites de Montrichard et Noyers sur Cher (garde-corps)
- ➔ De travailler sur la faisabilité d'une recyclerie ressourcerie sur le terrain de Contres
- ➔ Nouvelles REP à mettre en place pour permettre de détourner des déchets recyclables des bennes de tout venant

#### ▪ CENTRE DE TRANSFERT DE CHOUSSY :

- ➔ Remplacement de véhicule utilitaire JUMPY (flotte vieillissante)

#### ▪ CONTENANTS

- ➔ En fonction des orientations retenus dans le cadre du nouveau marché de collecte, il pourrait être proposé :

- La Densification du maillage des points d'apports volontaires et de continuer le remplacement des anciennes colonnes de tri par les nouvelles plus fonctionnelles
- La Création de nouveaux points d'apports enterrés recyclables et/ou OMR
- La Mise en place et déploiement de la collecte des recyclables en porte à porte

- ➔ Acquisition de bacs à ordures ménagères (gestion du parc bacs : remplacement, réparation, mise à disposition)

#### ➔ Composteurs

- Particuliers : pour **2024** : Proposition d'augmenter l'aide à l'achat d'un composteur / lombricomposteur de 10€ soit de passer de 40 € à 50€

- Composteurs partagés :

Au vu de la réussite des sites pilotes, 12 nouveaux sites seront installés en 2024 sur le territoire du syndicat :

- |                                   |                     |
|-----------------------------------|---------------------|
| ▪ Choussy                         | ▪ Noyers sur Cher   |
| ▪ Couddes                         | ▪ Pontlevoy         |
| ▪ Feings (Le Controis-en-Sologne) | ▪ Pouillé           |
| ▪ Mareuil sur Cher                | ▪ Selles sur Cher   |
| ▪ Meusnes                         | ▪ Soings en Sologne |
| ▪ Montrichard Val de Cher         | ▪ Thésée            |

#### ➔ Matériels courants

- Colonnes aériennes, pièces de rechange (plastron, barres,)
- Sacs de pré collecte

#### ▪ COMMUNICATION / PREVENTION

🗞 Presse

📖 Guide de tri, éco du tri, livrets





- 🌱 Eco-école, Eco-collège
- 🌱 Théâtre pour les scolaires
- 🌱 Défi déchets
- 🌱 REPAIR CAFE
- 🌱 Rencontres avec différents publics : scolaires, collectivités, entreprises, animations diverses
- 🌱 Gaspillage alimentaire, biodéchets
- 🌱 Compostage partagé et individuel
- 🌱 Semaine Européenne de la Réduction des déchets (SERD)

Envoyé en préfecture le 04/03/2024

Reçu en préfecture le 04/03/2024

Publié le 04/03/2024

ID : 041-254100837-20240220-3\_2024-DE



#### ▪ BUREAUX SEIGY

- ⇒ Suite à l'intrusion dans les locaux, il est nécessaire de remplacer le mobilier et les huisseries qui ont été endommagés (remboursement Assurance)
- ⇒ Nettoyage du bardage des bâtiments à Seigy

*Un accord de principe a été émis à l'unanimité des membres présents sur :*

- ⇒ *Le rapport d'orientations budgétaires 2024,*
- ⇒ *Le changement de calendrier budgétaire, à savoir que le prochain budget sera réalisé du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre et ce à partir de l'année 2025.*

**Fait et délibéré à SEIGY,  
Les jours, mois et ans susdits.**

**Le président  
Éric MARTELLIERE**

SMIEEOM VAL DE CHÈRE  
22 Rue de Gâtines  
41110 SEIGY  
smieeom.valdechere@orange.fr  
25 400 90 00023 - 39112